

# Association des amis du musée de l'eau de Pont-en-Royans

## CONCOURS PHOT'EAU / 2010

### REGLEMENT

-----

**Article 1 :** Le concours a pour thème : « L'EAU ET LE CORPS »

Il est organisé par l'Association des Amis du Musée de l'eau  
38680 - Pont en Royans  
Tel : 04 76 36 15 53  
Mail : musee.eau@wanadoo.fr

**Article 2 :** Le concours est interdit aux membres de l'association, du jury et à leurs parents Proches sauf dans la catégorie « hors concours »

**Article 3 :** La participation au concours est gratuite

Ce concours comporte plusieurs catégories en couleurs ou en noirs et blancs :

- . Images numériques
- . Tirages papier tous formats

Les candidats peuvent concourir dans une ou plusieurs catégories

Le nombre d'œuvres proposées dans chaque catégorie est limitée à six (6)

**Article 4 :** Ce concours est réservé aux amateurs et est ouvert à partir du 1<sup>er</sup> Mars 2009

La remise des œuvres sera close le 8 juin 2009

Les dossiers pourront soit être déposés au Musée de l'eau sous enveloppe comportant les coordonnées du participant, soit être envoyés par la poste.

Les œuvres numériques seront remises sous forme de CD ou DVD (format JPEG)

Chaque remise de clichés devra être accompagnée d'une déclaration signée et datée comportant :

- la déclaration sur l'honneur de l'appartenance au concourant des clichés
- l'acceptation pleine et entière du règlement.

**Article 5 :** Dans le cadre du concours, les participants autorisent les organisateurs à diffuser leurs œuvres, sous forme d'exposition, de projection ou de la publication des actes du colloque sous forme de port-folio.

De même les organisateurs s'engagent à ne pas exploiter commercialement une image en dehors du cadre du concours.

**Article 6 :** Les organisateurs prévoient un jury souverain composé de personnalités indépendantes dont la liste sera établie et à disposition des concurrents et du public.

**Article 7 :** Les photographies primées et celles non primées mais jugées intéressantes par le jury feront l'objet d'une exposition

**Article 8 :** Les gagnants non présents à la date de remise des prix le samedi 13 juin 2009 à 20h

seront avertis par courrier.

1<sup>er</sup> Prix : un appareil photo numérique de poche d'une valeur de 400 €uros

2<sup>ème</sup> prix : 1 séjour offert pour 2 personnes et pour 4 jours en pension complète au Musée de l'eau à une date laissée au choix.

Et de nombreux autres lots :

- . bons pour tirages photos
- . fournitures photo diverses
- . 3 week ends en pension complète au Musée de l'eau
- . des livres, etc....

**Article 9 :** Les photos exposées pourront être vendues par les participants au concours à un prix n'excédent pas 100 €uros hors cadre.

Les organisateurs percevront alors une redevance de 40% du prix de vente pour la participation aux frais d'exposition.